

Le BI&F Magazine

Portrait d'un Magnésien

« Des jeux d'enfant aux reportages sur TF1 »

>>> page 10

Le saviez-vous ?

« Qui étaient les frères Largeau ? »

>>> page 9



La maison de santé pluridisciplinaire

>>> page 14



Vous y étiez.....	3
Rétrospectives.....	4
Informations.....	7
Le saviez-vous ?.....	9
Espace d'expression de la liste minoritaire.....	9
Portrait d'un Magnésien.....	10
Les projets.....	12
Agenda.....	16

À l'instar du pasteur Martin Luther King qui, lors d'un discours qu'il prononça en 1963 et qui est resté célèbre, déclarait « *I have a dream* », un rêve de paix pour lequel il reçut le prix Nobel éponyme en 1964, je rêve de pouvoir écrire un édito qui commencerait par :

Chères Magnésiennes, chers Magnésiens, tout va bien en ce monde !

Finie la crise sanitaire mondiale avec notamment la Covid 19 ;

Finie le réchauffement climatique avec des périodes de sécheresse extrême, d'incendies, de tempêtes dévastatrices et d'inondations partout dans le monde ;

Finie la crise énergétique et environnementale qui détruisait notre planète ;

Finie la crise économique avec une inflation préjudiciable à tous ;

Finies les inégalités, sources de crises sociales ;

Finies les crises géopolitiques génératrices de guerres fratricides atroces, comme c'est le cas en Ukraine et au Proche-Orient mais aussi dans de nombreux autres pays.

Malheureusement, l'actualité nous rappelle chaque jour qu'hélas, il ne s'agit que d'un rêve.

Toutefois, nous ne devons pas accepter cela comme une fatalité.

Nous pouvons tous agir au quotidien, à notre niveau, avec nos compétences et nos moyens, à l'image du petit colibri de cette légende amérindienne racontée par Pierre Rahbi.

Un jour, il y eut un immense incendie de forêt. Tous les animaux terrifiés observaient impuissants ce désastre. Seul, le petit colibri s'activait, allant chercher quelques gouttes d'eau avec son bec pour les jeter sur le feu. Après un moment, le tatou agacé par cette agitation lui dit : « Colibri, tu n'es pas fou ? Ce n'est pas avec ces gouttes d'eau que tu vas éteindre le feu ! »

Et le colibri lui répondit : « Je le sais mais je fais ma part ».

En cette fin d'année, je forme donc le vœu que sur cette terre, chacun(e) de nous « fasse sa part » au quotidien pour contribuer à un monde meilleur, plus respectueux de notre planète et plus humain, plus attentionné, plus empathique envers ses habitants.

Je vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année et j'aurai beaucoup de plaisir à vous retrouver pour la traditionnelle cérémonie des vœux prévue vendredi 19 janvier prochain, à 18h30 à la salle polyvalente.

Votre maire, Gérard Laborderie

VOUS Y ÉTIEZ



De gauche à droite et de haut en bas :

- 16/06/23 - Repas champêtre (Club des loisirs)
- 01/07/23 - Fête de l'école (APE)
- Tous les mardis soir du 04 juillet au 01 août - Match de théâtre d'improvisation dans le cadre des "On se marre dis" (La Guilde de l'improbable)
- 05/07/23 - Réunion publique Maison de santé pluridisciplinaire Magné-Coulon
- 07 au 09/07/23 - Festival sur la comète (Alunissons)
- 13/07/23 - Bal de la Fête nationale (Festi'Magné)
- 14/07/23 - Concert de l'orchestre du vent dans les voiles
- 21 au 23/07/23 - Festival international de peinture (Magné animation)
- 04 au 06/08/23 - Guinguette (Festi'Magné)
- 03/09/23 - Vide grenier (Festi'Magné)
- 17/09/23 - Fête du pain (Amis du four à pain et du petit patrimoine)
- 01/10/23 - Randonnée de port en port et pique-nique associatif (Une école pour Kibur)
- 08/10/23 - Concours de gâteau sec (Magné joue)
- 11/11/23 - Commémoration



LES TRAVAUX

» Travaux de voirie

Divers travaux d'amélioration et d'entretien des voiries ont été effectués en particulier au cimetière et à proximité du bateau à chaîne.



» Rue de Tartifume

L'enfouissement des réseaux secs (câble téléphonie, électricité, fibre) rue de tartifume va démarrer fin 2023, la fin des travaux est prévue au 1er trimestre 2024.

» Rue du Grand Port

Un petit aménagement a été effectué autour de la fontaine rue du grand port : remplacement de bordures soulevées par les racines des arbres ainsi que le revêtement.

» Espace du bief



Suite à de nombreuses dégradations (vandalisme), la sécurisation du bâtiment associatif de l'espace du bief a été réalisée, des portes renforcées en métal ont été installées.

» Maison de Santé pluridisciplinaire

Les plantations des végétaux des espaces verts ont été réalisées cette fin d'année 2023.

» Les travaux à l'école

Dans le cadre de Vigipirate et dans la continuité de la

sécurisation des élèves, la municipalité a fait le choix de poser des films occultants sur les vitres de l'école exposées aux parkings et voiries.

Une clôture a également été refaite entre les zones pavillonnaires et l'école.

» Mairie

L'accueil de la mairie s'est refait une beauté, des travaux de peinture ont été réalisés.



» Espace Festiv'été



Des tables de pique-nique ont été installées dans les sous-bois à proximité de l'espace Festiv'été (Cf. page 7).

» Route de Jousson



Afin de sécuriser les piétons, des travaux d'aménagement ont été réalisés route de Jousson. Cette voie peut être empruntée d'un bout à l'autre par les piétons en toute sécurité.

» Four Pontet

La porte d'entrée du Four Pontet a été refaite. La municipalité a participé au changement d'éclairage.

DÉPOSE MINUTE À L'ÉCOLE

En 2021, le Conseil municipal des enfants avait évoqué la sécurité de l'accès à l'école, l'association des parents d'élèves interpelle régulièrement les élus à ce sujet.

La municipalité a donc fait le choix de créer une voie sécurisée de type « arrêt minute » devant l'établissement scolaire afin de désengorger l'accès à l'école et sécuriser la rentrée et la sortie des enfants.

Cette voie en sens unique permet aux parents de déposer et reprendre leurs enfants en toute sécurité.

Le jardin paysager à proximité est également en cours d'aménagement.

Cette voie de type « arrêt minute » n'est en aucun cas un espace de stationnement et est limité au temps de dépose ou de récupération des enfants. **Aucun véhicule ne doit stationner sur cette voie.**



OCTOBRE ROSE

Dans le cadre des animations de sensibilisation à la lutte contre le cancer, Michèle Baudouin, adjointe aux affaires scolaires et sociales et Lydie Tousalin, animatrice « grands seniors » du Centre Social et Culturel du Marais ont organisé un atelier de confection de coussins.

Toujours volontaires pour une belle

action, Annick, Martine et Rosa, trois seniors, ont confectionné une soixantaine de coussins en forme de cœur destinés aux femmes opérées du cancer du sein.

Ces coussins sont spécialement adaptés aux besoins des malades après opération a expliqué Martine Pelonnier Magimel, présidente de la

ligue contre le cancer des Deux-Sèvres.

Madame Pelonnier Magimel a également expliqué aux élèves de la Maison Familiale Rurale de Sansais-La Garette, l'importance de la prévention et de la palpation à ces futurs professionnels de santé. Avec leur professeur, Julie Teston, les jeunes ont participé à l'exposition, aux ateliers de sensibilisation et interprété deux chansons évoquant la maladie et la prévention.

Cette action avait pour objectifs de rompre l'isolement des seniors en leur donnant une reconnaissance et une place valorisante, de créer des liens intergénérationnels et de participer concrètement à l'opération Octobre Rose.



ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

Le samedi 18 novembre 2023, la municipalité a invité les nouveaux arrivants magnésiens à la mairie.

Ce fut un moment de rencontre et d'échanges appréciés par tous, les habitants comme les élus. Les nouveaux arrivants ont tous souligné l'accueil chaleureux qu'ils ont reçu de leurs voisins et des Magnésiens en général, la richesse associative et le bon-vivre à Magné.

Nous leur souhaitons de nouveau la bienvenue dans notre belle commune.



UN COUP DE MAIN À LA CUISINE, UN REPAS À LA CANTINE



Thierry Pellan, responsable du restaurant scolaire et son équipe, proposent des repas majoritairement bio, locaux et cuisinés sur place.

Cuisiner pour 180 enfants représente une belle quantité de légumes provenant en partie de Nature Solidaire, entreprise d'insertion de Magné.

Dans le cadre des relations intergénérationnelles, Thierry et Michèle Baudouin, adjointe aux affaires scolaires ont eu l'idée de convier quelques seniors pour la préparation des légumes.

Martine et Annick ont accepté, avec bonne humeur et efficacité, de participer à l'épluchage de 25 kg de carottes pour la préparation du repas.

L'objectif de cette action est de favoriser les rencontres entre les seniors et les enfants.

Ainsi, quand Martine s'installe à table, elle est accueillie par un chaleureux « Martine à la cantine ! ».

La présence des adultes a permis de nombreux échanges et questions : « Pourquoi vous êtes venues ? », « A quoi servent les élus ? », « Comment on devient cuisinier ? », etc.

Cette première expérience a été très positive.

La présence de Martine et d'Annick a été une aide précieuse pour l'équipe.

Les enfants ont apprécié ce moment de rencontre.

Les adultes ont apaisé l'ambiance et ont été ravis de profiter de la joie et de la curiosité des enfants.

Prochain défi : renouveler l'expérience pour faire manger des épinards et des petits pois frais aux enfants.

Nous avons déjà des volontaires.

CONDOLÉANCES

À l'heure où nous écrivons ce Bief Magazine, nous apprenons le décès de René Potiron. Il fut maire de Magné de 2001 à 2008 et nous lui devons notamment la réalisation de l'Espace petite enfance. Nous adressons nos condoléances attristées à sa famille.

ESPACE FESTIV'ÉTÉ



Il y a quelques semaines, nous avons fait appel à vos idées pour donner un nom au nouvel espace associatif d'été qui a été inauguré en mai dernier. Cet espace du terrain de foot, dont vous avez déjà bien profité tout au long de l'été, se nomme désormais : l'espace Festiv'été.

Ce nom a été choisi parmi la soixantaine de propositions reçues via la boîte à idées intramuros mise en place à cet effet et validé lors du conseil municipal du 03 octobre 2023.

Merci à tous les participants pour vos propositions.

AIDE AUX DEVOIRS

À la rentrée des vacances de la Toussaint, Michèle Baudouin, adjointe aux affaires scolaires, a organisé une rencontre avec les agents de l'école et les bénévoles de l'aide aux devoirs.

À la demande des familles, la municipalité a fait appel à des bénévoles pour aider les enfants.

Jusqu'à la fin de l'année scolaire, Bernard, Françoise et Danielle se relayeront tous les lundis, mardis et jeudis à partir de 15h45 pour répondre aux besoins d'une douzaine d'élèves.

Ces moments permettent des échanges entre les générations et libèrent les parents de cette tâche parfois contraignante en fin de journée.

Certains enfants assez autonomes s'entraident et apprennent ensemble sous le regard bienveillant des adultes.



RÉGLEMENTATION

> **Le brûlage à l'air libre des déchets verts** est désormais **INTERDIT** toute l'année par arrêté préfectoral du 22 mai 2023 dans le cadre de la prévention des incendies et de la préservation de la qualité de l'air. Ainsi, les déchets verts issus de la tonte de pelouses, du fauchage, de la taille de haies et d'arbustes, d'élagage, de débroussaillage, d'abattage, du ramassage de feuilles mortes de zones de loisirs, d'espaces verts publics ou privés, de terrains de sports qu'ils soient produits par des particuliers, des professionnels ou des collectivités territoriales sont concernés.

> **L'affichage sauvage**

La publicité est réglementée par le Code de l'environnement (articles L518-1 à L581-45 et R581-1 à R581-88), par le Code de la route (Articles R418-1 à R418-9). À l'intérieur des agglomérations, **la publicité est interdite aux endroits suivants :**

- » Sur les arbres ;
- » Sur les plantations, poteaux de transports et de distribution électrique, poteaux de télécommunication, installations d'éclairage public ;
- » Sur les équipements publics qui concernent la circulation routière, ferroviaire, fluviale, maritime ou aérienne ;
 - » Sur les clôtures qui ne sont pas aveugles ;
 - » Sur les murs de cimetière et de jardin public ;
 - » Sur les murs des bâtiments sauf quand ces murs sont aveugles ou qu'ils comportent au moins une ouverture d'une surface unitaire inférieure à 0,50 m² ;
 - » Sur les immeubles classés ou inscrits au titre des monuments historiques ;
 - » Sur les monuments naturels et dans les sites classés ou inscrits ;
 - » À moins de 100 mètres et dans le champ de visibilité des immeubles présentant un caractère esthétique,

historique ou pittoresque ;

- » Dans le périmètre des sites patrimoniaux remarquables ;
- » Dans les parcs nationaux, parcs naturels régionaux et réserves naturelles ;
- » Dans les zones spéciales de conservation et zones de protection spéciales.

La commune de Magné est dans le site classé Marais poitevin, et son centre-bourg dans le périmètre d'un monument historique. Ils sont, de ce fait, soumis à cette réglementation. Il vous appartient de respecter cette réglementation sous peine d'amende.

Pour les associations, un dispositif d'accroche pour les banderoles est disponible sur le rond-point. Vous devez la transmettre en mairie afin que les services techniques procèdent à son installation 2 à 3 semaines avant votre manifestation.

RECENSEMENT 2024

Recensement de la population
sur Magné
du 18 janvier au 17 février 2024



QUI ÉTAIENT LES FRÈRES LARGEAU ?

La rue des Frères Largeau est bien connue à Magné, mais qui étaient donc ces personnages ? Les frères en question étaient les fils de **Jean Victor Largeau**, administrateur colonial, né à Magné en 1842 :

» **Largeau Emmanuel**, né à Irun en 1867. Après avoir intégré l'école militaire d'infanterie de

Saint-Maixent, il en sort major de sa promotion comme sous-officier. Commandant du territoire du Tchad, il est nommé Général de Brigade en 1914 à 47 ans. Rentré en France, Il meurt à Verdun en 1916. Sa dépouille est ramenée au cimetière de Magné en 1921. Emmanuel Largeau est l'un des 42 généraux français morts au combat durant la première guerre mondiale. Il fut titulaire de nombreuses distinctions dont la Médaille de Vermeil pour son action au Tchad contre la traite des esclaves.

» **Largeau Fernand**, né en Suisse en 1869, sert dans l'infanterie coloniale de 1889 à 1891. Apôtre de la cause française aux

Nouvelles-Hébrides, il décède à Paris en 1932.

» **Largeau Charles**, né en Suisse en 1873. Sergent d'infanterie de Marine, il décède à Madagascar en 1898.

Un monument à la mémoire des 4 Largeau (le père et ses 3 fils) a été inauguré à Niort au pied du donjon en 1933. Sur la photo de l'époque, la partie centrale représente Jean Victor Largeau posant une main sur l'épaule de son fils Emmanuel en tenue de poilu. De chaque côté, on perçoit les têtes des 2 autres frères, Fernand et Charles. Ce monument a été détruit par les Allemands en 1942. Une maquette en plâtre de cette oeuvre est conservée au musée Bernard d'Agesci de Niort.

(Source Wiki-Niort)



Monument des 4 Largeau

© photo Archives Départementales des Deux-Sèvres

ESPACE D'EXPRESSION DE LA LISTE MINORITAIRE

VICTIME D'INCIVILITÉ OU D'INFRACTION PÉNALE, que faire ?

Nous recueillons régulièrement les doléances de Magnésiens, victimes d'incivilité ou d'infraction pénale, qui se sentent démunis face aux démarches. Il faut distinguer :

» Ce qui relève de la compétence du maire : stationnements irréguliers ou gênants, haies et arbres obstruant la voie publique, divagations de chiens...

Le pouvoir de police détenu par le Maire en application de l'article L 2212-2 du code général des collectivités territoriales lui permet de verbaliser ces infractions. Il peut également demander à la Gendarmerie de faire des rondes sur la commune. Les Magnésiens témoins d'infractions pénales peuvent également les signaler de manière anonyme à la gendarmerie.

» Ce qui relève du pouvoir de la gendarmerie : cambriolages, dégradations de biens privés, agressions par des chiens en divagations, agressions verbales ou physiques...

La victime doit déposer plainte auprès de la gendarmerie qui a l'obligation légale de la prendre. En cas de refus, il faut en informer le Procureur de la République du Tribunal judiciaire de Niort (2 rue du palais) et déposer plainte entre ses mains.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année,
Bernard ADAM, Véronique ANDREU, Nathalie MARRET

magne-auquotidien@laposte.net

« Des jeux d'enfant aux reportages sur TF1 »

Originaire de Magné, Quentin Fichet, qui vit maintenant à Paris, est journaliste et l'auteur d'un livre pour enfants qui se passe dans le Marais Poitevin. Enfant, il jouait au journaliste devant la baie vitrée du salon. Aujourd'hui, c'est sur le petit écran, celui du journal télévisé de Tf1, qu'il présente ses reportages.

QUENTIN, POUVEZ-VOUS NOUS RACONTER VOTRE ENFANCE ?

Je suis né en 1990 à Magné. J'ai eu une enfance heureuse avec mes parents et mon frère. Je suis allé à l'école de Magné, au collège Jean Zay puis au lycée de la Venise Verte à Niort. J'ai ensuite fait une prépa littéraire pendant 2 ans à Poitiers, j'ai passé 1 an en Angleterre avec le dispositif Erasmus, 1 an en histoire et audiovisuel à la Sorbonne et pour terminer, j'ai intégré l'école de journalisme à Lille.

QUAND AVEZ-VOUS SU QUE VOUS VOULIEZ DEVENIR JOURNALISTE ?

Enfant, je ne me suis jamais dit : « Un jour, je serai journaliste ! » En réalité, cela a coulé de source. Devant ma baie vitrée, je faisais du théâtre et des reportages, des films à la caméra et j'écrivais. Je jouais au journaliste. J'ai toujours été bavard et curieux, j'aime raconter des histoires. C'est tout naturellement que je me suis dirigé vers le journalisme. Aujourd'hui, je filme et j'écris, comme lors de mes jeux d'enfant.

commencé par être correspondant en Normandie puis spécialiste éducation pendant 2 ans et demi. Je suivais les réformes de l'Éducation Nationale et j'allais dans les classes pour voir leur mise en place et leur résultat. Maintenant, je suis journaliste au service « Société » de TF1. Je fais des reportages sur des thèmes très variés qui me permettent de voyager. C'est très riche en connaissances et en découvertes.

Les journées ne sont jamais les mêmes. Je pars travailler le matin en ne sachant pas forcément où je serai le soir même.

MAGNÉ - PARIS, UNE PRÉFÉRENCE ?

J'aime la vie parisienne et mon quartier, c'est presque un village dans la ville. Je peux tout faire à pied, il y a plein de petits commerces ainsi qu'un parc avec un lac tout près. Cela étant, avec le métier que j'ai, je bouge beaucoup donc je n'y suis pas tout le temps.

Mais ma préférence reste malgré tout Magné, je suis toujours très content d'y revenir. Ici, on voit l'horizon et la mer n'est pas loin. J'y ai tellement de bons souvenirs et ma famille est ici. J'essaie de revenir très régulièrement.

Il a fallu bosser pour y arriver mais j'ai la chance qu'il existe un métier qui réunit tout ce que j'aime.

La première fois que je suis passé à la télévision, maman m'a dit : « C'est comme si, maintenant, tu avais des spectateurs derrière la baie vitrée ».

QUEL A ÉTÉ VOTRE PARCOURS ?

Il y a 9 ans, après mes études, j'ai passé un concours pour entrer à TF1, que j'ai réussi. J'ai



J'ai plusieurs amis d'enfance qui sont à Pau, à Bristol, à Paris, à Anglet et quelques-uns qui sont encore dans le coin. Ce qui nous lie encore aujourd'hui, c'est Magné et Niort, le Marais finalement !

Je suis aussi fier d'avoir fait passer Magné aux 13h de TF1. À la rédaction, je parle souvent de Magné et un jour où il y avait un sujet sur Niort, j'ai entendu : « Ah oui Niort ! C'est à côté de Magné ? ».

Bref, je suis un Magnésien à Paris.

ET VOUS AVEZ ÉCRIT UN LIVRE POUR ENFANT « ELIAS ET LE DERNIER MANOIR DU MARAIS POITEVIN » ?

J'adorais l'idée d'écrire pour les enfants, de faire travailler leur imagination. Et je me suis dit que si je ne devais en écrire qu'un, il devait représenter le Marais Poitevin. Quand j'étais petit, je passais devant la librairie des halles à Niort, et je voyais ces affiches pour annoncer les dédicaces d'auteur. C'était mon rêve d'enfant : non seulement d'écrire

un livre, mais aussi de faire son lancement dans cette librairie. Aujourd'hui, c'est chose

faite et j'en suis vraiment très fier.

J'ai dédié ce livre à Cosette Pignoux pour la remercier de tout ce qu'elle m'a apporté pendant les 7 années de théâtre que j'ai suivies avec elle à Coulon. Elle m'a fait un bien fou ainsi qu'à plein d'autres enfants.



Quentin en classe de CP à l'école de Magné



Lors d'un reportage à Istanbul (Le grand Format - JT 20h de TF1)

En ce moment, j'ai beaucoup d'activités liées à mon livre comme des dédicaces. Dernièrement, je suis allé au collège Jean Zay pour des interventions et des projets autour du livre et du métier de journaliste. Je veux aussi leur montrer que ce n'est pas parce qu'on vient d'un petit village qu'on ne peut pas devenir journaliste ou écrivain. À leur âge, c'est ce que M. Chartier, mon instituteur de CM2, m'a fait comprendre en nous faisant écrire un livre en classe. Il est d'ailleurs venu me le faire dédicacer, il y a quelques jours. J'étais très ému.

ET POUR LA SUITE ? DES PROJETS ?

J'ai écrit le tome 2 d'Elias dans la foulée du premier et il sortira vers mars-avril 2024. Comme pour le premier où j'avais caché 7 exemplaires de mon livre, cette fois-ci, j'en cacherai 14 qui seront dissimulés entre Magné, Coulon, La Garette, La Rochelle, ...

Je pense aussi écrire, très certainement, d'autres livres, mais pas forcément une suite d'Elias.

Et sinon, plein de beaux reportages sont à venir !

LE PARC DE LOISIRS

Comme nous l'avons déjà évoqué au travers d'un article sur un précédent Bief, le projet d'un parc paysager à l'arrière de la salle omnisports prend forme, depuis son lancement en 2021.

Pour rappel, un Comité de Pilotage (COFIL) a été constitué au lancement de ce projet, formé d'élus de la commune de Magné, du Paysagiste du Parc Naturel Régional du Marais Poitevin (PNR) et de la Directrice Générale des Services (DGS) de la commune.

A l'issue d'une consultation de marché de maîtrise d'œuvre paysagiste, c'est l'agence SCAPE – paysagiste de Niort – (avec SIT&A conseil en co-mandataire) qui a été retenue pour l'attribution du marché.

Dans un souci de démocratie participative, des ateliers se sont enchaînés en présence des membres du Comité Technique (élus et habitants) afin d'évoquer différentes intentions, idées, de cerner les futurs usages des différents publics...et ce depuis plusieurs mois.

Une réunion publique a eu lieu le 26 septembre dernier à 18h30 à la Salle Polyvalente de Magné. Elle avait pour objet de présenter aux administrés intéressés l'avancée de ce projet qui fait partie des engagements de notre campagne.

Une trentaine de personnes étaient présentes dans le public. Ce fut l'occasion tout particulièrement de présenter le phasage des travaux nécessaires :

Une demande de subvention de 50% au titre du PACT3 a été sollicitée auprès de Niort Agglo pour la phase 1.

PHASE 1 : Novembre / Décembre 2023

- » Décapage, terrassement (en régie*)
- » Gaines pour futurs réseaux (en régie*)
- » Transplantation des arbustes existants et mise en jauge (en régie*)
 - » Création des cheminements jusqu'à la limite existante du parking et enrobé (en régie*)
 - » Semis prairies fleuries et gazon y compris sur futurs massifs (en régie*)

PHASE 2 : Novembre / Décembre 2024

- » Transplantation jauge vers massifs (en régie*)
- » Réalisation parking et cuve à l'arrière du gymnase (en régie*)
 - » Plantation des arbres, cépées et massifs arbustifs et vivaces (Entreprise)

PHASE 3 : Été 2025 (intervention des entreprises)

- » Mobiliers et jeux
- » Passerelle bois
- » Totems sculptés
- » Eclairage
- » Fontaine

**En régie : le principe de la régie est de solliciter les agents municipaux du service technique pour la réalisation de certains travaux, ce qui permet de réduire l'impact budgétaire et permet l'inscription budgétaire des travaux en investissement.*



Réunion publique du 26/09/2023



La phase 1 a commencé depuis novembre 2023

PARC DE LOISIRS - VILLE DE MAGNÉ
Réunion publique



PARC DE LOISIRS - VILLE DE MAGNÉ
Réunion publique



OUVERTURE ET INAUGURATION DE LA MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE

Il y a un peu plus d'un an, la pose de la première pierre de la maison de santé pluridisciplinaire était célébrée. Le projet a été porté par les deux communes de Magné et de Coulon.

Tout cela, nous l'avons fait ensemble avec un seul objectif : éviter que nos deux communes deviennent un désert médical et permettre à tous nos habitants de continuer à bénéficier sur place d'une offre de soins pluridisciplinaire. Nous pouvons légitimement nous réjouir de l'aboutissement de ce projet.

Si les premiers professionnels de santé ont commencé à investir les lieux en août, nous avons procédé à son inauguration le samedi 14 octobre.

Pour cet événement marquant de notre territoire, toutes les strates institutionnelles de l'organisation administrative de la France étaient représentées.

De nouveau, nous saluons et nous remercions de leur présence :

- » *Madame Emmanuelle DUBEE*, Préfète des Deux-Sèvres ;
- » *Monsieur Bastien MARCHIVE*, notre Député ;
- » *Messieurs Philippe MOUILLER* et *Gilbert FAVREAU*, nos Sénateurs ;
- » *Madame Françoise JEANSON*, vice-Présidente du Conseil Régional en charge notamment de la santé, représentant *M. Alain ROUSSET*, Président de la Région Nouvelle Aquitaine, excusé ;
- » *Monsieur Pascal DUFORESTEL*, Conseiller régional qui a soutenu activement ce projet auprès des instances régionales et européennes ;
- » *Madame Coralie DENOUES*, Présidente du Conseil départemental est excusée et représentée par *Mme Claire PAULIC* Conseillère départementale en charge de la santé ;
- » *Monsieur Jérôme BALOGE*, Président de Niort-Agglomération et maire de Niort ;
- » *Madame Nathalie GAUTIER*, Présidente de la CPAM ;

- » *M. Cyril CAFFIAUX*, Directeur adjoint de la délégation départementale des Deux-Sèvres de l'Agence Régionale de Santé ;
- » Les élus des communes de Magné et de Coulon ;
- » Les professionnels de santé ;
- » L'équipe de maîtrise d'œuvre, représentée par *M. Antoine PAPUCHON*, architecte au sein du cabinet Corset-Roche de Poitiers ;
- » Les représentants des entreprises adjudicataires.

Après les discours, comme le veut la tradition d'une inauguration, le ruban a été coupé. Puis les invités ont pu effectuer une visite des lieux avant de clôturer cet événement par un vin d'honneur.

Vous trouverez toutes les coordonnées des différents professionnels de santé sur leur site : <https://www.msp-magne-coulon.fr/>

Pour rappel, le projet est subventionné à hauteur de 80%, cela correspond au pourcentage de subvention maximum pouvant être obtenu par une collectivité.

Vous trouverez ci-dessous le détail du plan de financement prévisionnel au moment du dépôt des subventions de l'Union Européenne, la participation des partenaires ainsi que l'autofinancement.

	Montant H.T.
FEDER / React EU	1 820 372,72 €
Etat/DETR	400 000,00 €
Etat/DSIL	100 000,00 €
Région Nouvelle Aquitaine	200 000,00 €
Département 79	100 000,00 €
Autofinancement	660 563,28 €
Coût Total H.T.	3 280 936,00 €



UNION EUROPÉENNE

Fonds Européen de
Développement
Régional (FEDER)

Financement dans le cadre de la
réponse de l'Union à la pandémie
de COVID 19 (REACT-EU)



- 31 décembre** - Corrida de Magné (*Magné Sports*)
31 décembre à 19h - Réveillon du nouvel an. Salle omnisports. (CSCM)
13 janvier à 10h - Gratiféria. Salle polyvalente. (CSCM).
19 janvier à 18h30 - Voeux du maire. Salle polyvalente.
21 janvier à 16h - Présentation de l'histoire de la navigation sur la Sèvre Niortaise par le Modèle club de Magné. Salle polyvalente. (*Lire & délire*)
24 janvier à 16h - Don du sang. Salle polyvalente. (*Amicale des donneurs de sang bénévoles de Magné et Coulon*)
28 janvier - Repas des aînés. Salle polyvalente.
10 février - Stage de lindy hop organisé par l'association Houba Swing. Salle polyvalente.
10 février à 21h - Concert bal swing avec le sextet Moonshine Cats. Salle polyvalente.
11 février à 16h - Théâtre « Le Merle Blanc » par Pierre Jean CALMEL. Salle polyvalente. (*Lire & délire*)
01, 02, 07, 08, 09 mars à 20h30 et 03 mars à 15h - Théâtre « Coupures ». Salle polyvalente. (*Théâtre du Marais perdu*)
15 mars à 20h30 - Printemps des poètes. Médiathèque. (*Lire & délire*)
16 mars à 10h - Gratiféria. Salle polyvalente. (CSCM).
16 mars - Tournoi FIFA Palets Station. Salle polyvalente. (FCVV)
17 mars - Carnaval de l'école. (APE)
07 avril - Chasse aux oeufs. Jardin Claude Audis. (APE)
21 avril - Déstockage de livres. Salle polyvalente. (*Lire & délire*)
11 mai à 10h - Gratiféria. Salle polyvalente. (CSCM).
14 mai à 16h - Don du sang. Salle polyvalente. (*Amicale des donneurs de sang bénévoles de Magné et Coulon*)
24 mai - Apéro-concert de printemps. Espace Festiv'été. (FCVV)
31 mai à 20h30 - Soirée chorale. Salle polyvalente. (*Chorale Grain de phonie*)
08 juin - Tournoi Jeunes Marcel Lardy. Stade de football. (FCVV)
22 juin - Journée club, assemblée générale et apéro-concert de l'été. Espace Festiv'été. (FCVV)
29 juin - Fête de l'école. (APE)

*Dates connues au jour de l'édition du bulletin municipal

LES ACTUALITÉS DE LA COMMUNE

Retrouvez toute l'information de la commune sur



IntraMuros



Facebook :
Commune de Magné



Site internet :
<https://www.ville-magne.fr>

